

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Restauration des berges de la Semois**

**N° action : 23**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.6. Partenariat scientifique

**Description de l'action :**

**- Contexte :**

Au cours du siècle dernier, le lit majeur de la Semois a subi des dégradations. Plus de la moitié des berges ne possède plus de ceinture d'hélophytes et de frange herbacée, qui se développent naturellement et constituent un havre de biodiversité.

Les causes de ces dégradations sont multiples : l'exploitation sylvicole de résineux sur le lit majeur de la Semois qui viennent ombrager les berges, les animaux d'élevage sans clôture sur les bords de la rivière qui broutent et érodent les berges, la prolifération de plantes invasives comme la balsamine de l'Himalaya, qui prennent la place des plantes indigènes, ou encore des espèces animales invasives comme le rat musqué et le ragondin qui détruisent les berges. Ces problématiques sont prises en main par le SPW et par d'autres fiches actions (11, 16 et 22). Cette fiche est destinée à compléter les actions des fiches précédemment citées et aider à la restauration des berges et au retour de la flore caractéristique de ces milieux très particuliers.

**- Objectif :**

Restaurer cette végétation naturelle, là où elle fait défaut.

**- Méthodologie :**

- 1. Réalisation d'un inventaire des berges pour évaluer les priorités.
- 2. Plantation ou restauration de la ceinture d'hélophytes et la frange herbacée sur les sites prioritaires.
- 3. Sensibilisation des riverains et des pêcheurs par des visites thématiques, la pose de panneaux didactiques et la publication d'une brochure.
- 4. Suivi de l'évolution des plantations et des berges.

A noter que, lors des travaux, des précautions seront prises pour limiter au maximum la mise en suspension de substrats dans le milieu aquatique.

**- Localisation :**

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Le long de la Semois

- **Public(s) ciblé(s) :**

Propriétaires, usagers de la rivière